

OFFRE DE STAGE

Chargé.e de valorisation de la recherche au sein du bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation

Présentation de la direction de l'administration pénitentiaire

Sous l'autorité de la garde des sceaux, ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, de l'administration pénitentiaire, sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la Justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à la préparation et à l'exécution des décisions judiciaires et administratives, à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées, à la prévention de la commission de nouvelles infractions, à la mise en œuvre de mesures de justice restaurative et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors dépenses de personnels. Elle emploie près de 42 000 agents. Outre l'administration centrale, 188 établissements pénitentiaires, 103 services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent ses services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre deux services à compétence nationale, l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) et le service national du renseignement pénitentiaire (SNRP), ainsi qu'une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et plus de 88 000 placées sous écrou.

I – Missions et organisation du bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation

Le bureau relève de la sous-direction de l'expertise (SDEX). Cette dernière est dédiée aux besoins d'expertise exprimés par l'administration pénitentiaire sur les questions opérationnelles complexes : harmonisation de l'organisation et qualité de vie au travail, organisation des services, service d'expertise juridique, capitalisation et renforcement qualitatif de la donnée pénitentiaire, projets d'innovation. En d'autres termes, cette sous-direction apporte son soutien aux autres services sur des domaines non directement opérationnels : organigrammes de référence, textes juridiques, données statistiques nationales, évaluation des politiques publiques et innovation, etc.

Les objectifs du bureau, qui s'inscrivent dans les principes-clés de réponse de la SDEX aux besoins d'évaluation des politiques publiques, de valorisation, d'exploitation et de capitalisation de la donnée répondent à quatre ambitions : la recherche, l'analyse des données, l'amélioration de l'offre des outils de pilotage et l'évaluation des politiques pénitentiaires.

Plus particulièrement, la section recherche, que le ou la stagiaire intégrera, pilote la recherche et réalise la programmation scientifique annuelle de la DAP :

- Elle contribue, en lien avec l'école nationale d'administration pénitentiaire, à la définition des besoins et à la conduite d'études scientifiques et recherches, essentiellement évaluatives, dans le domaine des sciences sociales, plus particulièrement appliquées aux métiers pénitentiaires ;
- Elle contribue à l'analyse et à la prise en compte, dans la conception des politiques et actions menées par la direction, des résultats de ces études et recherches ;
- Elle identifie au sein des établissements et services les besoins d'innovation dans le domaine des sciences humaines ;
- Elle assure la veille, la prospective, l'expérimentation et l'appui au développement des conditions de travail des personnels, des évolutions de l'exécution des peines et des mesures et d'adaptation des structures pénitentiaires à leurs missions ;
- En lien avec le secrétariat général et la section évaluation, elle évalue et procède à des études prospectives sur l'utilité et la pertinence des expérimentations dont il peut valider la mise en œuvre ;
- Elle veille à la diffusion du savoir et à la valorisation de l'ensemble de ces travaux par l'organisation d'événements, conférences ou colloques, ainsi que par des publications (*Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques*) et la production de podcasts.

II – Description du poste

La ou le stagiaire intégrera l'équipe de la section recherche afin lui apporter un soutien sur les missions de valorisation et la création d'un réseau international sur les recherches pénitentiaires.

Elle ou il aura pour mission principale la création de contenus (écrits et multimédias) de valorisation de la recherche, dans le cadre de projets variés, à savoir :

1. Participation à la conception et à la rédaction de contenus destinés à alimenter une formation en ligne (*La boîte à outils de la recherche en milieu pénitentiaire*, sur MOODENAP) pour un public de chercheurs et de professionnels. Ces contenus pédagogiques prennent la forme d'animations, d'audio, de vidéo et d'activités interactives ;
2. Participation à l'élaboration des différents événements et supports de valorisation de la recherche (forum, cahier d'étude pénitentiaire, podcast) ;
3. Participation aux actions de valorisation internationale des recherches de la DAP (suivi de traduction, échanges avec réseau de recherche international)

La ou le stagiaire pourra contribuer à d'autres missions au sein de la section recherche, en fonction des besoins du bureau.

La ou le stagiaire travaillera sous l'autorité directe du chef de section recherche, en lien étroit avec la chargée de valorisation de la recherche et du chargé de recherche en histoire.

III – Profil recherché et compétences requises

Niveau master 1 ou plus.

Nous recherchons des profils ayant :

- une familiarité avec les formes innovantes de diffusion du savoir (contenus interactifs, vidéos, podcasts) ;
- une connaissance (ou au moins une grande curiosité à l'égard) du monde de la recherche universitaire et des sciences humaines et sociales ;
- une curiosité pour les questions pénitentiaires ;
- un esprit créatif, curieux et un goût pour l'expérimentation ;
- d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- maîtrise de l'anglais ;
- une grande capacité à travailler en équipe ;
- l'esprit d'initiatives et désireux d'avoir une autonomie propre de conduite de missions.

Des compétences (y compris autodidactes) en audiovisuel ou création de contenus interactifs seraient un plus.

IV – Modalités du stage

- Le stage aura une durée de 4 mois minimum et de 6 mois maximum avec un début souhaité au premier trimestre 2024 ;
- Durée hebdomadaire : 35 heures par semaine ;
- Rémunération au taux horaire minimum de 4,35 euros brut par heure de stage (correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale) ;
- Prise en charge de 50 % du Pass Navigo ;
- Lieu de stage : Millénaire 2, 35 rue de la gare, 75019 Paris ;
- Télétravail possible à hauteur de deux jours par semaine.

Renseignements et candidatures :

Pour toute information ou candidature, merci de bien vouloir transmettre un CV détaillé et quelques lignes de motivation à recherche.sdex-dap@justice.gouv.fr